

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

Conseil Départemental de
l'Ariège (09)
Hôtel du Département
5 - 7 rue du Cap de la Ville
09001 FOIX CEDEX

AVIS DE MARCHÉ

FOURNITURES

DIRECTIVE 2014/24/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

Conseil Départemental de l'Ariège, Numéro national d'identification : 22090001300016, Contact : Christine TEQUI, 5-7 rue du Cap de la Ville, 09000 FOIX, FRANCE. Tél. : +33 561020909. Courriel : smarches@ariego.fr. Code NUTS : FRJ21.

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <https://www.ariego.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <https://www.ariego.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Par voie électronique à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Organisme de droit public

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Fourniture de pneus pour les VL, VU, PL, engins de travaux publics et agricoles du Parc Matériel et Travaux du Conseil Départemental de l'Ariège.

II.1.2) Code CPV principal

34351100

II.1.3) Type de marché

Fournitures

II.1.4) Description succincte

Procédure d'appel d'offres ouvert. Fourniture de pneumatiques (toutes marques, toutes dimensions, tous indices de vitesse) et accessoires pour pneus, ainsi que les prestations afférentes de démontage, montage, équilibrage, parallélisme et réparation de pneus, pour véhicules d'un PTAC inférieur ou égal à 3,5 tonnes, véhicules d'un PTAC supérieur à 3,5 tonnes et véhicules agricoles. La description des fournitures et leurs spécifications techniques sont définies dans le CCTP. Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande sans montant minimum avec maximum. Les prestations faisant l'objet de chaque bon de commande, devront être exécutées dans le délai maximum de 2 jours à compter de la réception du bon de commande. Le délai de livraison des fournitures inférieur ou égal au délai maximum, est à préciser par le candidat à l'article 3.3 de l'acte d'engagement. Date prévisionnelle de début des prestations : septembre 2022.

II.1.5) Valeur totale estimée

Valeur estimée hors TVA : 856667 euros.

II.1.6) Informations sur les lots

Division en lots : Oui

Il est possible de soumettre des offres pour un nombre maximal de lots : 2

II.2) DESCRIPTION

LOT N° 1

II.2.1) Intitulé : Pneus neufs VL, VU

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

34351100

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRJ21

Lieu principal d'exécution : Parc Matériel et Travaux

6 Chemin du Pont de l'Echo

09000 FOIX, aux jours et heures indiqués dans le bon de commande

II.2.4) Description des prestations

Pneus neufs VL, VU.

Montant annuel des commandes : 42 000 € TTC

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 60%

Qualité

Organisation et méthodologie proposées pour la réalisation des prestations (précisées dans le mémoire technique) : 10%

Moyens humains et matériels affectés à l'exécution de l'accord-cadre (précisés dans le mémoire technique) : 15%

Délai de livraison ou d'exécution proposé par le candidat. Le délai d'exécution est de 2 jours maximum à compter de la réception du bon de commande : 10%

Performance en matière de protection de l'environnement : 5%

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 140000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 48

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Un an à compter de la notification de l'accord-cadre, reconductible 3 fois

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**II.2.10) Variantes**

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : Non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires**LOT N° 2**

II.2.1) Intitulé : Pneus neufs et rechapés PL, Engins de travaux publics et agricoles

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

34352000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRJ21

Lieu principal d'exécution : Parc Matériel et Travaux

6 Chemin de l'Echo

09000 FOIX, aux jours et heures indiqués dans le bon de commande

II.2.4) Description des prestations

Pneus neufs et rechapés PL, Engins de travaux publics et agricoles.

Montant annuel des commandes : 215 000 € TTC

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 60%

Qualité

Organisation et méthodologie proposées pour la réalisation des prestations (précisées dans le mémoire technique) : 10%

Moyens humains et matériels affectés à l'exécution de l'accord-cadre (précisés dans le mémoire technique) : 15%

Délai de livraison ou d'exécution proposé par le candidat. Le délai d'exécution est de 2 jours maximum à compter de la réception du bon de commande : 10%

Performance en matière de protection de l'environnement : 5%

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 716667 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 48

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Un an à compter de la notification de l'accord-cadre, reconductible 3 fois

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**II.2.10) Variantes**

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : Non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires**Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique****III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION****III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession****III.1.2) Capacité économique et financière****Liste et description succincte des critères de sélection :**

- Formulaire DC1 ou équivalent : Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants
- Formulaire DC2 ou équivalent : Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement
- Déclaration sur l'honneur : - Le candidat produit une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-11 du Code de la commande publique ;
- Attestation de régularité concernant l'emploi des travailleurs handicapés : Le candidat produit une déclaration sur l'honneur attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Attestation de régularité du candidat établi en France vis-à-vis de ses salariés : Si le candidat est établi en France, il doit produire une déclaration sur l'honneur justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)
- Attestation de régularité du candidat établi ou domicilié à l'étranger vis-à-vis de ses salariés : Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, il doit produire une déclaration sur l'honneur attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents
- Attestations fiscales et sociales : Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus
- Copie de ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

III.1.3) Capacité technique et professionnelle**Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :**

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ;
- Extrait de l'inscription au RCS ou K-BIS : Attestation de moins de 3 mois ;
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ;
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature ;
- Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. L'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres.

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

Marché réservé : Non

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ**III.2.1) Informations relatives à la profession****III.2.2) Conditions particulières d'exécution****III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

Lundi 11 juillet 2022 - 17:00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Date : mardi 12 juillet 2022 - 09:00

Lieu : La séance n'est pas publique.

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUVELLEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable : Non

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Cette nouvelle consultation est initiée à la suite de la décision de renoncer à conclure l'accord-cadre suivant la consultation lancée le 24/03/2022 sur la base d'un AOO, pour des raisons spécifiques ne résultant pas de l'infructuosité de la procédure : la procédure a été abandonnée pour motif d'intérêt général et déclarée sans suite pour motifs juridiques et techniques par la Commission Permanente du CD réunie le 7/06/2022, compte tenu de l'absence de formule de révision de prix fixée dans les documents de la consultation, en méconnaissance des recommandations du Premier Ministre dans la circulaire n°6338/SG du 30/03/2022.

La consultation est relancée selon la procédure d'AOO, sur la base d'un cahier des charges modifié prévoyant la révision des prix par application d'une formule représentative de l'évolution du coût des prestations.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif de Toulouse 68 Rue Raymond IV - BP 70007 , 31068 Toulouse Cedex 7 FRANCE. Tél. +33 562735757. E-mail : greffe.ta-toulouse@juradm.fr. Adresse internet : <http://toulouse.tribunal-administratif.fr/>.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

Comité Consultatif Interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics de BORDEAUX DREETS pôle C 138 Cours Maréchal Juin , 33075 Bordeaux Cedex FRANCE. Tél. +33 556692708. E-mail : na.polec@dreets.gouv.fr. Adresse internet : <https://nouvelle-aquitaine.dreets.gouv.fr/>.

VI.4.3) Introduction des recours

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

10 juin 2022

